

DEPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

Centre Communal  
d'Action Sociale  
Estaires

DATE DE  
CONVOCACTION  
Le 05 février 2026

DATE D'AFFICHAGE  
10 février 2026

Nombre de membres

En exercice 11

Présents 7

Votants 8

**Objet de la  
délibération : Lutte  
contre l'isolement –  
Activités sports et  
bien être des seniors –  
Demande de  
subvention auprès du  
Département du  
Nord.  
Délibération n° 4/5.**

Acte certifié exécutoire  
Transmis à la Sous Préfecture le 3/02/2026  
Publié ou notifié le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Envoyé en préfecture le 13/02/2026  
Reçu en préfecture le 13/02/2026  
Publié le  
ID : 059-265902122-20260209-26\_02\_09\_DLKL04-DE

**Séance du 09 février 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf février à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, Présidente du CCAS.

**Présents :** Messieurs Yves COLPAERT et Hervé BOCQUET.

Mesdames Dorothée BERTRAND, Véronique VANMEENEN, Francine MOURIKS, Simone DAEMS et Brigitte GUISSSE.

**Procuration :** Monsieur Henri DELBARRE à Monsieur Yves COLPAERT.

**Excusée :** Madame Laëtitia LEGRAND.

**Absents :** Madame Magali DRIZA-COUPPEZ et Monsieur Yannick CARNEY.

**Secrétaire de séance :** Madame Cathy HENNION.

**Objet de la délibération : Lutte contre l'isolement – Activités sports et bien être des seniors – Demande de subvention auprès du Département du Nord.  
Délibération n° 4/5.**

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles.

**Il est exposé :**

Le CCAS, dans le cadre du partenariat avec la commune d'Estaires et le Département du Nord pour la lutte contre l'isolement des personnes fragilisées, va solliciter l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 000,00 € pour l'activité Sports et bien-être au profit des seniors qui se déroulera à l'ondine de janvier à mai 2026).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, **à l'unanimité :**

- **Autorise** le CCAS à solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention de 2 000,00 € dans le cadre de l'activités sports et bien-être qui se déroulera à l'ondine de janvier à mai 2026.
- **Autorise** Madame la Présidente à signer tout document relatif à la présente décision.

Fait à Estaires, les jours, mois, an que dessus.  
(Suivent les signatures)  
Pour extrait conforme  
La Présidente du CCAS  
Madame Dorothée BERTRAND

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

